



Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire "Pays de Cadours"

PROCÈS-VERBAL CONSEIL SYNDICAL EXTRAORDINAIRE

Séance du 30 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 janvier à 18h30, le Conseil Syndical du S.I.V.S "Pays de Cadours", dument convoqué est appelé à siéger en session ordinaire sous la présidence de Didier LAFFONT, Président.

Ouverture de la séance à : 18H31

DESIGNATION SECRETAIRE SEANCE

Rapporteur : Président

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, indique qu'il convient de désigner le (la) secrétaire pour la durée de la séance du Conseil Syndical.

Il est proposé au Conseil Syndical de désigner : Josette SAINZ

APPEL NOMINATIF DES MEMBRES

Rapporteur : Madame, Monsieur la (le) secrétaire de séance

Appel nominatif des membres de l'assemblée :

PRÉSENTS :

Commune	Délégué Titulaire	Présents	Absents
Brignemont	BOUSSAROT Jérôme	☒	☐
Brignemont	FONTES Sandra	☒	☐
Cabanac Séguenville	NARGUET Anne Marie	☐	☒
Cadours	LAFFONT Didier	☒	☐
Cadours	JULIAN Marc	☒	☐
Caubiac	SAINZ Josette	☒	☐
Cox	LOUDIN Céline	☒	☐
Cox	BOURGEOIS Coralie	☒	☐
Drudas	DULONG Denis	☒	☐
Le Grès	BARBREAU Robert	☒	☐
Lagraulet St Nicolas	SENOCC Christine	☒	☐
Laréole	GAUTHE Fabien	☒	☐
Puysségur	LINDAN Éric	☒	☐
Vignaux	LECONTE Roland	☐	☐

Délégué Suppléant	Présents
VIEU Nelly	☐
BRANDO Pascal	☐
DUPRAT Mélanie	☐
SACAREAU Régine	☐
HERAUT FLAMANT Céline	☐
GOLSE Brigitte	☐
MEUNIER Laurent	☐
CLEMENÇON Christian	☐
FUNDARO Sébastien	☐
CAREL Marie Josée	☐
JEANCLOS Marion	☐
DARDENNE Corinne	☐
LAVERGNE Clémence	☐
LABAT Elise	☐

NARGUET Anne Marie donne pouvoir à LOUDIN Céline.

Date de la convocation : 22/01/2026

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de Conseillers
présents : 12

Nombre de
pouvoirs : 01

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Président

1. Renouvellement convention territoriale globale (CTG) pour la période 2026 - 2030

Point à Rajouter à l'ordre du jour :

A.

Questions et Sujets divers :

A. PERSONNELS

B. EFFECTIFS

C. DEROGATIONS SCOLAIRES

1. RENOUELEMENT CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) POUR LA PERIODE 2026 – 2030 DELIBERATION N°20260130-03

Rapporteur : Denis DULONG

Monsieur le président expose à l'assemblée :

Au 10 juillet 2025 a démarré, dans les Hauts Tolosans, la démarche de renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Cette démarche, co-pilotée par la CAF de la Haute Garonne et la CCHT, doit s'appuyer sur un diagnostic partagé du territoire (diagnostic élaboré à partir d'un portrait de territoire réalisé à travers le recueil des avis des habitants sur les services du territoire et des données socio-démographiques) en vue de définir les priorités et les moyens à mettre en œuvre dans un plan d'action adapté pour les années à venir et coconstruit avec les communes.

Ce projet commun est destiné à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions menées sur notre territoire en direction des familles dans les domaines de la petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap et animation de la vie sociale.

Rappel des différentes étapes :

Considérant que cette élaboration s'effectue avec la participation des élus et services, des partenaires des communes et de la CCHT,

Considérant les documents annexés (enjeux et fiches action),

Un premier comité de pilotage de lancement de la démarche, représentant les membres du bureau de la CCHT s'est tenu le 26 août 2025.

Ensuite, des premiers ateliers en septembre ont été réalisés par bassins de vie : 3 enjeux stratégiques ont été identifiés en matière de services existants sur notre territoire dans les domaines mentionnés ci-dessus.

Le 19 septembre dernier, a été proposé 1 séminaire partenarial visant à décliner de manière opérationnelle ces enjeux pour permettre aux familles, de trouver les réponses adaptées à leurs besoins sur le territoire.

Le 10 octobre, s'est tenu un second comité de pilotage visant à valider le diagnostic et définir les ambitions pour le plan d'action.

Le 16 octobre dernier, réunis autour d'un second séminaire, les services et les partenaires ont identifié des actions à partir des objectifs stratégiques.

A la suite de ces derniers ateliers, le Cabinet KPMG, la CAF, le Conseil Départemental, la MSA la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDSN) et la CCHT ont proposé de reprendre ces 6 objectifs opérationnels et les traduire en 14 fiches action. Le plan d'action a été validé par le comité de pilotage composé des 29 membres, le 26 novembre 2025.

Où l'exposé du Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le comité syndical décide :

- De prendre note du plan d'action de l'élaboration de la Convention Territoriale Globale ci annexé ;
- D'autoriser le Président à signer la Convention de Territoire Globale et tout document y afférent.

Vote :	13	Pour :	13	Abstention :	0	Contre :	0
--------	----	--------	----	--------------	---	----------	---

Séance levée à 18h44

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

A. PERSONNEL

Un état des lieux a été dressé par Céline OUDIN.

B. EFFECTIFS

EFFECTIFS 2025/2026	CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Nombre de classes	Total	Moyenne
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2			
Maternelle Cadours		25	29	42						4	96	24
Élémentaire Cadours					28	31	46	33	45	8	183	23
Cox		14	12	14	14	11				3	65	22
Élémentaire Brignemont							7	11	18	2	36	18
Total	0	39	41	56	42	42	53	44	63	17	380	22

EFFECTIFS PREVISIONNELS 2026/2027	CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Nombre de classes	Total	Moyenne
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2			
Maternelle Cadours		30	25	29						4	84	21
Élémentaire Cadours					42	28	31	45	33	8	179	22
Cox		5	14	12	14	14				3	59	20
Élémentaire Brignemont							11	7	11	2	29	15
Total	0	35	39	41	56	42	42	52	44	17	351	19

C. DEROGATIONS SCOLAIRES

Deux demandes de dérogation scolaire ont été adressées au SIVS du Pays de Cadours. Après examen, le Conseil syndical a décidé de les refuser, ces demandes n'entrant pas dans le cadre des dérogations obligatoires. Il a également été rappelé que le maintien des effectifs au sein des écoles du territoire constitue une priorité.

- Une demande d'inscription en petite section à Verdun-sur-Garonne a été déposée par une famille domiciliée à Lagraulet-Saint-Nicolas. Cette demande a été refusée, l'enfant devant être scolarisé à l'école de Cox.

- Une demande d'inscription en petite section de maternelle à Pelleport a été déposée par une famille domiciliée au Grès. Cette demande a également été refusée, l'enfant devant être scolarisé à l'école maternelle de Cadours.

DATE DES PROCHAINS CONSEILS SYNDICAUX

Ces dates sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

SIVS	Date	Objet	Lieu	Heure
	Vendredi 06 février 2026	Bureau Syndical	Hôtel de ville - Cadours	17h30
	Vendredi 13 février 2026	CONSEIL SYNDICAL	CAUBIAC	17h30
	Vendredi 22 mai 2026	Bureau Syndical	Puysegur	16h30
	Vendredi 22 mai 2026	CONSEIL SYNDICAL	PUYSSEGUR	17h30
	Vendredi 19 juin 2026	Bureau Syndical	Hôtel de ville - Cadours	17h30
	Vendredi 26 juin 2026	CONSEIL SYNDICAL	LAREOLE	17h30
	Vendredi 04 septembre 2026	Bureau Syndical	Hôtel de ville - Cadours	17h30
	Vendredi 11 septembre 2026	CONSEIL SYNDICAL	DRUDAS	17h30
	Vendredi 02 octobre 2026	Bureau Syndical	Hôtel de ville - Cadours	17h30
	Vendredi 09 octobre 2026	CONSEIL SYNDICAL	CABANAC-SEGUEVILLE	17h30
	Vendredi 27 novembre 2026	Bureau Syndical	Hôtel de ville - Cadours	17h30
	Vendredi 04 décembre 2026	CONSEIL SYNDICAL	COX	17h30



ECHANGE LIBRE DE L'ASSEMBLÉE

REMERCIEMENT À LA COMMUNE DE CADOURS, D'AVOIR ACCUEILLI CE CONSEIL SYNDICAL

Le Président du SIVS Pays de Cadours

Didier LAFFONT

La Secrétaire de séance

Josette SAINZ